

## Aire urbaine de Dijon : l'artificialisation progresse vers l'est

Entre 2000 et 2006, au moins 700 hectares ont été artificialisés dans l'aire urbaine de Dijon, soit une progression de 0,6 % chaque année. Les travaux d'infrastructure et la croissance du parc de logements contribuent à transformer des terres agricoles et des forêts en espaces urbanisés. L'artificialisation progresse dans le pôle urbain et en périphérie, notamment dans la plaine de la Saône.

La zone d'influence de Dijon (cf. encadré page 2) s'étend sur 383 milliers d'hectares. Parmi eux, 20 000 hectares sont artificialisés c'est-à-dire sont des zones urbanisées (13 700 hectares), des zones industrielles et commerciales et réseaux de communication (4 200 hectares), des chantiers, décharges et carrières (900 hectares) ou des espaces verts artificialisés (800 hectares).

### 5 % du territoire artificialisé

Au total, ces zones artificialisées représentent 5 % du territoire de l'aire d'influence de Dijon, (6,6 % dans l'aire urbaine stricto sensu). Le reste est constitué de surfaces agricoles (56 %), de forêts et autres

espaces naturels (39 %).

Le pôle urbain dijonnais est davantage artificialisé que l'ensemble des pôles urbains de province (45 % contre 26 %). C'est l'inverse pour le périurbain dijonnais moins urbanisé que l'espace périurbain de province (3,6 % contre 4,4 %). Au final, l'aire urbaine de Dijon est globalement moins artificialisée que l'ensemble des aires urbaines de province dont le taux d'artificialisation est de l'ordre de 10 %.

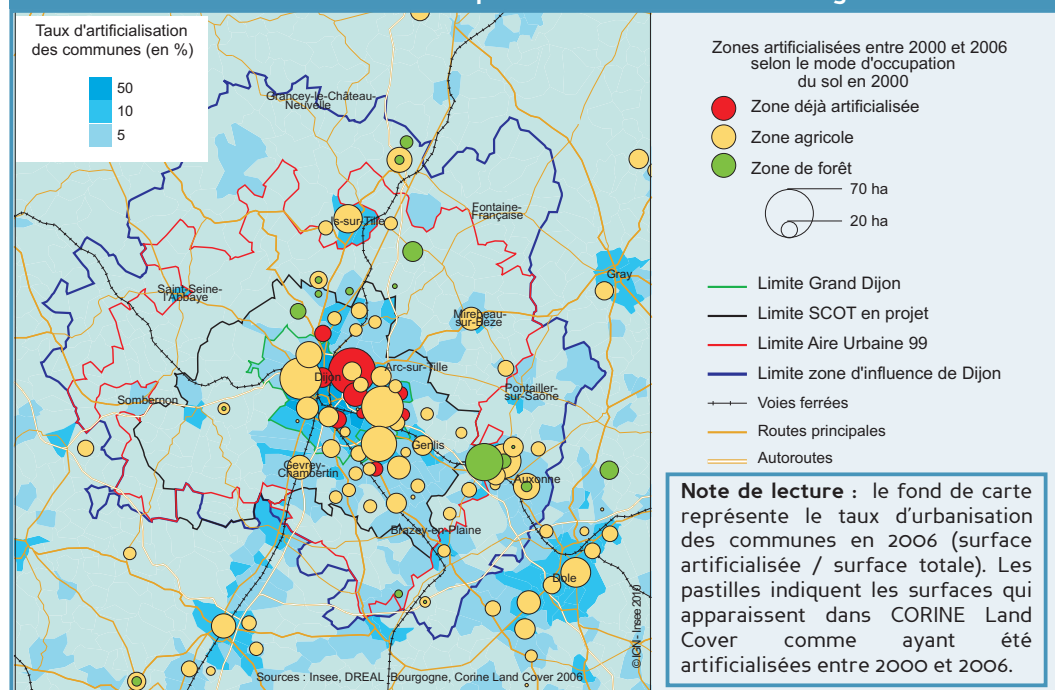
### 700 nouveaux hectares artificialisés

Entre 2000 et 2006, au moins 700 hectares supplémentaires ont été artificialisés soit une moyenne de 120 hectares par an. Cette progression de 0,6 % en moyenne annuelle est



N°158 - Avril 2010

### L'artificialisation absorbe pour l'essentiel des terres agricoles



#### Précisions :

la base CORINE Land Cover (construite à partir de l'interprétation de photos aériennes) permet de comparer l'évolution de l'occupation des sols entre 2000 et 2006. Les changements de mode d'occupation du sol ne sont pris en compte qu'à partir de 5 ha : ce seuil d'observation introduit un biais assez important. Les chiffres avancés ne sont donc que des estimations minimisant la surface totale artificialisée et font ressortir uniquement les grands projets.

moins rapide dans l'aire d'influence de Dijon qu'elle ne l'est en France Métropolitaine (+ 1%). Mais le rythme de l'artificialisation s'est accentué par rapport à celui constaté entre 1990 et 2000 où l'évolution annuelle moyenne était alors de + 0,3 % par an, soit 53 ha par an. (A noter que la base CORINE Land Cover ne prend en compte que les changements affectant des parcelles de plus de 5 hectares ce qui minimise ces estimations). A quels usages ont été affectés les territoires artificialisés de l'aire d'influence de Dijon ? D'abord au développement de l'urbanisation (600 ha), en second lieu à la création ou l'extension de zones d'activités et de réseaux (120 ha) et ensuite au développement de chantiers (110 ha). Dans le même temps, la surface consacrée aux espaces verts artificialisés non agricoles a diminué de 120 ha. Les terres agricoles fournissent la majeure partie des terres consommées et représentent 87 % de ces nouveaux 700 hectares artificialisés qui se situent à parts presque égales dans le pôle urbain (Dijon et sa banlieue, 270 hectares), la première couronne (communes périurbaines, 230 hectares) et la deuxième couronne (espace rural et communes multipolarisées, 200 hectares).

La pression est plus intense dans le pôle urbain, les espaces récemment utilisés représentent 2,6 % de l'espace non artificialisé en 2000. Dans le périurbain et aux franges de l'aire urbaine, la pression est moins soutenue même si elle est marquée dans la partie est-sud-est de l'aire d'influence. Les espaces consommés représentent respectivement 0,12 % dans la couronne périurbaine et 0,15 % dans le reste de l'aire d'influence.

## Nouvelles infrastructures

Les nouvelles infrastructures participent pour beaucoup à l'artificialisation du territoire. Ainsi la mise en place de la future ligne LGV (Ligne à Grande Vitesse) Grand Est fait apparaître de nouvelles zones artificialisées à proximité d'Auxonne, dans les territoires des communes de Villers-lès-Pots et d'Athée. Aux 700 nouveaux hectares artificialisés, s'ajoutent 110 hectares déjà artificialisés en 2000 mais qui ont changé de mode d'occupation. Il s'agit notamment de zones de chantiers situés à proximité de Dijon comme l'aménagement

de la liaison routière Dijon - rocade est - Arc sur Tille (« L'Arc ») pour laquelle les communes de Saint-Appolinaire et de Quetigny sont mises à contribution.

## Nouveaux logements

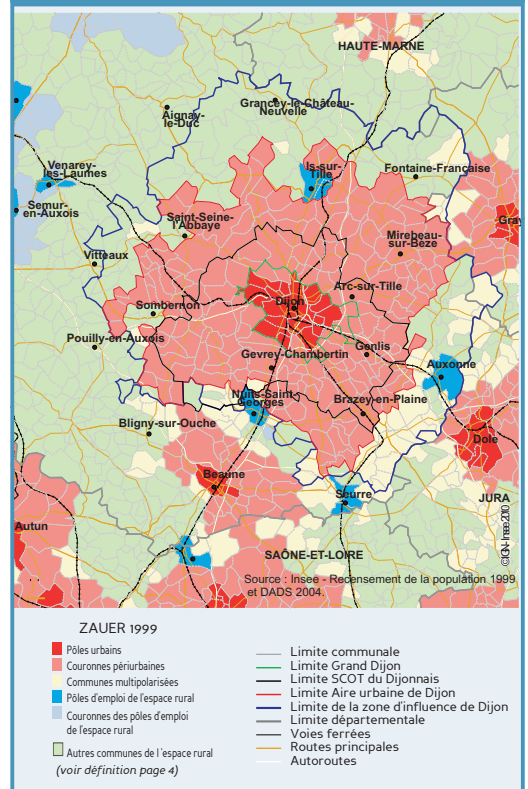
La construction de logements participe aussi à l'artificialisation du territoire plus ou moins intensément selon la catégorie de construction : individuel libre, individuel en lotissement ou collectif. Le logement individuel génère plus souvent un tissu urbain discontinu et absorbe davantage de terrain par habitant que le logement collectif.

Les données des permis de construire fournissent une estimation des surfaces de terrain consacrées aux nouvelles habitations (données non comparables à celles fournies par CORINE Land Cover).

Ainsi, la surface consommée par les logements construits entre 1996 et 2006 est estimée à 1 250 hectares et représente 1 % de l'espace non artificialisé de la zone d'influence de Dijon. En 10 ans, selon cette méthode d'évaluation, 38 communes ont artificialisé plus de 1 % de leur territoire pour construire des nouveaux logements.

Dans les communes du pôle urbain de Dijon, la part de l'espace disponible affectée à cet habitat récent est la plus importante, entre 3 % et 6 %. Fontaine-lès-Dijon et Talant arrivent en tête. Viennent ensuite des communes, comme Tart-le-haut, Sennecey-lès-Dijon, Asnières-lès-Dijon, toutes situées dans le pourtour est de Dijon et en direction du sud-sud-est, dans l'axe de Gevrey-Chambertin - Brazey-en-Plaine - Auxonne.

## La zone d'influence régionale de Dijon s'étend au nord et à l'est



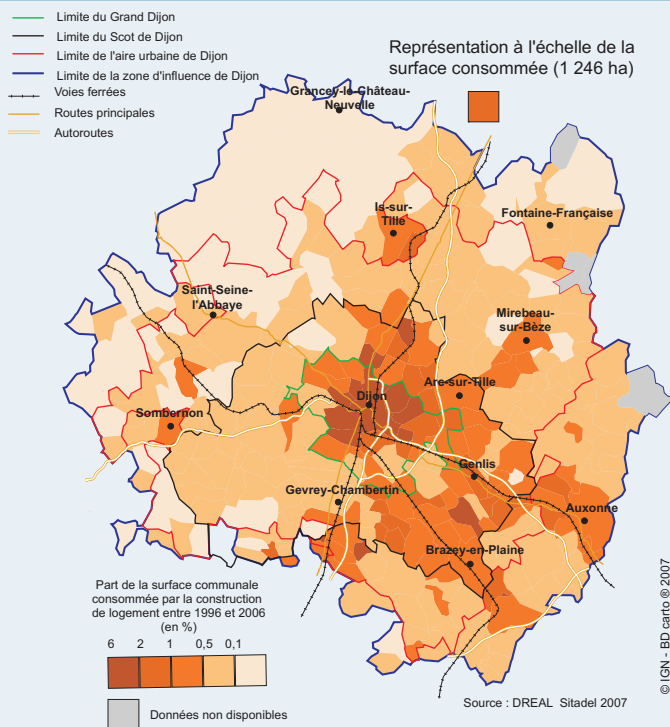
La zone d'influence de Dijon calculée à partir des déplacements domicile-travail des salariés hors fonction publique d'État (Dads 2004), s'étend par rapport à l'aire urbaine définie à partir des données du recensement de 1999. À l'est, elle atteint les limites des départements du Jura et de la Haute-Saône et au nord, celles de la Haute-Marne. Au sud, quelques communes la séparent de l'aire d'attraction de Beaune. Les aires d'influence de Dole et de Gray contiennent l'attraction de Dijon à l'est. Cette extension intègre 116 communes pour les deux-tiers rurales et deux communes pôles d'emploi ruraux, Is-sur-Tille et Auxonne. La zone sous influence dijonnaise regroupe 382 000 habitants en 2006, soit 46 000 personnes de plus que l'aire urbaine de Dijon.

## Plus de la moitié du territoire en zone agricole

Types d'occupation du sol	Surface en 2006		Variation annuelle entre 1990 et 2000		Variation annuelle entre 2000 et 2006	
	(en ha)	(en part %)	(en %)	(en ha)	(en %)	(en ha)
<b>Espaces artificialisés dont :</b>	<b>19 600</b>	<b>5,1</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>+ 53</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 118</b>
Zones urbanisées	13 700	3,6	+ 0,1	+ 13	+ 0,8	+ 101
Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	4 200	1,1	+ 0,6	+ 25	+ 0,5	+ 19
Chantiers, décharges, mines	900	0,2	+ 1,0	+ 7	+ 2,3	+ 18
Espaces verts artificialisés, non agricoles	800	0,2	+ 0,9	+ 8	- 2,4	- 21
<b>Terres agricoles</b>	<b>214 900</b>	<b>56,1</b>	<b>- 0,03</b>	<b>- 54</b>	<b>- 0,03</b>	<b>- 67</b>
<b>Forêts et milieux semi-naturels</b>	<b>146 000</b>	<b>38,1</b>	<b>- 0,00</b>	<b>- 6</b>	<b>- 0,04</b>	<b>- 64</b>
<b>Milieux aquatiques</b>	<b>2 500</b>	<b>0,6</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>+ 7</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 13</b>
<b>Total</b>	<b>383 000</b>	<b>100</b>	<b>//</b>	<b>//</b>	<b>//</b>	<b>//</b>

Source : Union européenne - MEEDDAT - SOEs, CORINE Land Cover 1990, 2000 et 2006. // sans objet.

## La consommation d'espace par le logement est forte dans le pôle urbain de Dijon



### Note de lecture :

à Genlis, entre 1996 et 2006, la consommation d'espace pour la construction de logement individuel ou collectif est estimée entre 1 et 2 %.

### Précision :

Les surfaces consommées par les nouveaux logements sont estimées en affectant une densité moyenne de logements par hectare, selon 4 types de construction : individuel libre, individuel groupé, individuel dense et collectif.

baisse de la taille moyenne des ménages. Le vieillissement de la population, la décohabitation des générations, la mise en couple plus tardive, la montée des divorces et séparations, tous ces facteurs contribuent à diminuer la taille moyenne des ménages qui est actuellement de 2,2 personnes dans la zone d'influence de Dijon contre 3,1 personnes en 1962.

## Périphérie et artificialisation

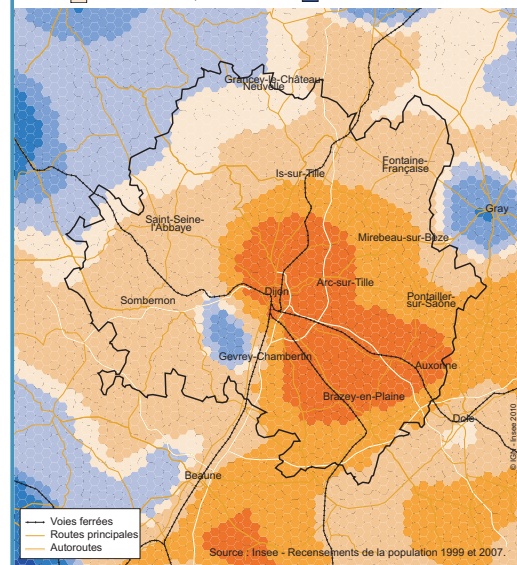
C'est dans les zones périphériques, et notamment dans la partie est-sud-est de l'aire d'influence, que la démographie est la plus dynamique et contribue le plus à l'artificialisation des territoires. Entre 1999 et 2006, on dénombre 10 300 habitants supplémentaires et 6 000 nouveaux logements, souvent des maisons individuelles. La taille moyenne des ménages y diminue peu, ces territoires conti-

## La densité augmente à l'est

Variation absolue de densité en hab./km<sup>2</sup>, entre 1999 et 2007

0,69 et plus  
de 0,28 à moins de 0,69  
de 0,06 à moins de 0,28  
de 0 à moins de 0,06

de -0,09 à moins de 0  
de -0,25 à moins de -0,09  
de -0,71 à moins de -0,25  
moins de -0,71



## D'avantage de logements pour un peu plus d'habitants

La croissance démographique et l'évolution de la structure des ménages est un facteur fort d'artificialisation du territoire.

Dans l'ensemble de la zone d'influence de Dijon, cette croissance démographique est assez faible, + 0,4 % par an

entre 1999 et 2006 soit 11 200 habitants supplémentaires.

Elle s'est accompagnée cependant d'une croissance du nombre de logements bien supérieure : +1 % en moyenne par an soit 13 700 logements supplémentaires (6 400 maisons individuelles et 8 300 appartements).

Population et logement ne progressent pas au même rythme du fait de la

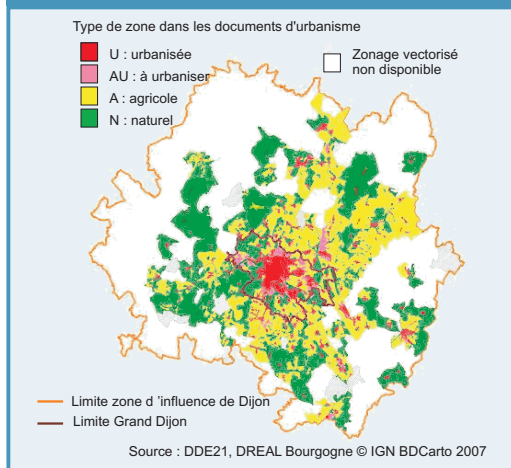
## Des gains de population liés à la progression du nombre de logements

Type d'espace (1)	Population en 2006	Nombre de résidences principales en 2006	Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2006 (en %)		Taille moyenne des ménages		Densité (hab./km <sup>2</sup> )		Évolution de densité (en hab./km <sup>2</sup> )		
			Population	Résidences principales	1999	2006	1962	2006	entre 1962 et 1982	entre 1982 et 2006	entre 1999 et 2006
Dijon (ville centre)	151 500	76 800	+ 0,2	+ 1,1	2,0	1,9	3 358	3 749	+ 130	+ 261	+ 34
Banlieue	86 600	35 700	- 0,2	+ 1,0	2,6	2,4	189	689	+ 432	+ 68	- 4
Couronne périurbaine	97 600	36 500	+ 1,2	+ 1,9	2,8	2,6	24	46	+ 10	+ 12	+ 4
<b>Aire urbaine de Dijon</b>	<b>335 700</b>	<b>149 000</b>	<b>+ 0,4</b>	<b>+ 1,2</b>	<b>2,3</b>	<b>2,2</b>	<b>93</b>	<b>148</b>	<b>+ 36</b>	<b>+ 19</b>	<b>+ 4</b>
Communes rurales et multipolarisées	46 300	18 800	+ 0,7	+ 1,3	2,5	2,4	27	30	+ 2	+ 1	+ 2
<b>Zone d'influence de Dijon</b>	<b>382 000</b>	<b>167 800</b>	<b>+ 0,4</b>	<b>+ 1,2</b>	<b>2,3</b>	<b>2,2</b>	<b>66</b>	<b>100</b>	<b>+ 22</b>	<b>+ 12</b>	<b>+ 3</b>

(1) selon les zonages en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER) défini en 1999 - à zonage constant

Source : Insee, recensements de la population

## Potentiel à urbaniser



nuant à attirer des familles avec enfants. En proche banlieue, le nombre d'habitants se stabilise mais l'artificialisation continue tout de même avec 2 500 logements supplémentaires, souvent en immeuble collectif.

Dans la ville-centre, la taille moyenne des ménages continue de diminuer et est inférieure à 2 personnes. La légère croissance démographique s'accompagne d'une assez forte construction de nouveaux logements : 5 400 logements de plus qu'en 1999.

### Poursuivre l'urbanisation ?

De l'espace reste disponible. La densité de population s'établit à 50 habitants au km<sup>2</sup> dans la périphérie du pôle urbain, un chiffre très inférieur à la moyenne constatée en

France métropolitaine (76 hab/km<sup>2</sup>).

Dans les faits, de nombreuses communes prévoient de poursuivre l'urbanisation de leur territoire. Ainsi, 6 400 ha sont classés par les plans locaux d'urbanisme (PLU) ou les plans d'occupation des sols (POS) comme zones à urbaniser (soit 3,5 % du territoire des 156 communes qui disposent de ce type de documents parmi les 330 de la zone d'influence de Dijon). Même en considérant que certains documents sont anciens et que ces zones peuvent d'ores et déjà avoir été soumises à l'urbanisation, ces 6 400 ha sont à mettre en comparaison avec les 1 250 ha consommés en 10 ans par la construction de logement, ou avec les ambitions du SCOT qui limiterait ce chiffre (pour le seul périmètre du schéma de cohérence territoriale de Dijon) à environ 750 ha sur les 10 années à venir. Les PLU apparaissent donc pour l'instant davantage comme des outils de régulation de la localisation de l'urbanisation que comme des limites à la consommation d'espace. Leurs mises en conformité avec le SCOT pourrait faire évoluer ce constat.

Par ailleurs, la question de l'espace disponible à la construction n'est pas le seul enjeu de l'artificialisation des sols : le renchérissement du coût de l'énergie, les préoccupations environnementales, la disponibilité des terres agricoles ou les effets de ségrégation spatiale peuvent aussi contribuer à ralentir la croissance des espaces périurbains dans les années à venir.

■ Christine Lecrenais (Insee),  
Edouard Tissot (DREAL).

**Précision :** le territoire de l'étude est partitionné selon la typologie issue du zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER) déterminé à partir des déplacements domicile-travail du recensement de 1999. L'aire urbaine de Dijon est constituée d'un pôle urbain (Dijon, la ville-centre et les 14 communes de sa banlieue) et d'une couronne périurbaine de 199 communes qui envoient travailler dans l'ensemble de l'aire urbaine de Dijon, au moins 40% de leurs actifs résidents. Les communes multipolarisées envoient au moins 40% de leurs actifs résidents dans plusieurs aires urbaines, les autres communes sont qualifiées de rurales.

### Les principales étapes de la croissance démographique de l'aire urbaine de Dijon

Entre 1962 et 1975, la croissance démographique de la zone dijonnaise est surtout localisée dans la proche banlieue, avec la construction d'un habitat dense, souvent collectif. Cette croissance démographique de la banlieue atteint 8 % par an, la taille moyenne des ménages dépasse les 3,5 personnes. La densité de population augmente de 190 en 1962 à 525 en 1975 (habitant au km<sup>2</sup>). Cette croissance démographique de la banlieue va ensuite se ralentir et se stabiliser au début des années 2000.

À partir des années 80, la croissance démographique gagne les zones périphériques. Dans la couronne périurbaine (périmètre 1999) le nombre d'habitants est multiplié par 1,6 entre 2006 et 1975. Cette croissance démographique s'accompagne du développement de l'habitat, surtout de l'habitat individuel.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- La croissance périurbaine depuis 45 ans - Insee Première n°1240, juin 2009.
- La France vue par CORINE Land Cover, outil européen de suivi de l'occupation des sols - MEEDDAT, SoeS, Le point sur n°10, avril 2009.
- La périurbanisation : problématiques et perspectives - DIACT, La documentation française, Travaux n°8, 2008.
- L'étalement urbain en Bourgogne - DRE Bourgogne - SIGA, avril 2008.
- Des territoires de plus en plus artificialisés, la maison individuelle grignote les espaces naturels - Agreste Primeur - n°219, janvier 2009.